

Les sociétés se répandent en ville ; les uns en promeneurs, allant prendre l'apéritif, avant le déjeuner, sous le regard foudroyant de Jean Bart ; les autres se rendant à l'hôtel pour changer de toilette — tous préparés à la répétition suprême qui doit avoir lieu avant l'épreuve décisive du concours.

LA DÉCISION DU JURY

La Jolie est fixée à cinq heures et doit avoir lieu au théâtre. Des quatre heures on se dispute déjà loges, fauteuils et galeries, et tout fait prévoir qu'il y aura salle comble. Nous verrons cela dans une heure. En attendant, profitons du moment de répit qui nous est laissé pour donner à nos lecteurs quelques détails complémentaires sur le concours.

Les sociétés concurrentes sont au nombre de quatre : Les Enfants de Paris, 133 exécutants ; L'Amitié, de Patrages, 185 exécutants ; Le Choral Nadaud, de Roubaix — 148 exécutants ; Les Orphéoniques d'Amiens — 90 exécutants.

L'ordre est dressé par voie de tirage au sort, selon le programme qui suit pour la lutte. Il y a trois prix pour le concours d'exécution : 1^{er} prix : 4,000 francs en espèces et une couronne en vermeil ; 2^e prix : 1,000 francs et une palme en vermeil ; 3^e prix : 500 francs en espèces et une palme en vermeil.

Le concours de lecture à vue doit avoir lieu aujourd'hui lundi, 22 mai, à 9 heures 1/2 du matin, également au théâtre ; il y a trois prix ; 500 francs et une couronne en vermeil ; 200 francs et une palme en vermeil ; 100 francs et une palme en vermeil.

Outre le chœur imposé — Nos Compagnes, de M. Maréchal, dont nous avons déjà parlé, et dont nous reparlerons plus loin, — nous entendons encore, comme chœur imposé, le chœur de M. Sabat, d'Amboise Thomas, par les Enfants de Paris et le Choral Nadaud ; 2^e Germinial de Riga, par les Orphéoniques d'Amiens ; 3^e Les Esprits de la Nuit, par les Orphéoniques d'Amiens.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le chœur imposé — Nos Compagnes, de M. Maréchal, dont nous avons déjà parlé, et dont nous reparlerons plus loin, — nous entendons encore, comme chœur imposé, le chœur de M. Sabat, d'Amboise Thomas, par les Enfants de Paris et le Choral Nadaud ; 2^e Germinial de Riga, par les Orphéoniques d'Amiens ; 3^e Les Esprits de la Nuit, par les Orphéoniques d'Amiens.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

Le jury est composé comme suit : MM. Henri Marchal, président, Aubry, de Tours ; Hauwens, directeur de Bruxelles ; Bollaer, de Dunkerque ; Leocq, du conservatoire de Lille ; Neerman, de l'école communale de Dunkerque ; Rose, directeur de l'Union chorale de Dunkerque ; Nevejan, des conservatoires de Gand et de Bruges ; Théry, directeur de la Jeune France de Dunkerque ; Telman, le célèbre compositeur belge — et notre compatriote, M. Paul Vanden.

deux des effets à produire, est le digne pendant de la première. Après le passage du « Sabbat » le public éclate en applaudissements.

Nouvelle ovation à la fin du chœur. L'impression excellente ; dans les coulisses du théâtre, l'exécution de Roubaix ne trouve que des enthousiastes. Le jury partage-t-il cette impression ? C'est ce que nous saurons tantôt. Pour l'heure, il est encore impossible d'obtenir un indice quelconque.

Passons rapidement sur l'interprétation des Orphéoniques d'Amiens. Malgré leur nombre relativement restreint, les artistes amiennois font grand plaisir par une exécution qui révèle de splendides voix et de très sérieuses qualités.

La Revue. — A onze heures cinquante-cinq, M. Henri Carrette, maire, accompagné de MM. Olivier Brasseur et Adolphe Desry, adjoints, descend du Perron de l'Hôtel-de-Ville, avec son escorte. Au moment de se rendre à l'entrée de la rue de la République, il est reçu par M. le capitaine-commandant Hubert. Les tambours battent, les clairons sonnent, et la Grande Harmonie, sous la haute direction de son chef M. J. Kozul, attaque la *Marschaise* avec l'ensemble et la puissance d'exécution que l'on connaît. Le petit canon des Pompiers joint sa note sonore à ce concert, et reprend ses sauteries qu'il ne cessera de renouveler jusque bien avant dans la soirée.

On entend dans diverses parties de la foule de nouveaux cris de « Vive le drapeau ! Vive le drapeau ! » En même temps plusieurs quatuors passent par derrière rasant agitant bruyamment leurs rangs « pour les grévistes de chez Motte et Bourgeois, victimes du patronal. »

Après l'heure courte passent dans les rangs de la Compagnie, où l'on remarque à la place d'honneur une quinzaine de vétérans, coiffés de l'antique bicorne, et l'épée au côté.

La revue terminée, le maire félicite en quelques mots le commandant de la belle tenue de ses hommes ; puis les autorités retournent au Perron de la Mairie pour le défilé.

Un incident. — La foule devient de plus en plus nombreuse, les cris de « Vive le drapeau tricolore ! Vive la France ! » reprennent avec intensité, entrecoupés de ceux de « Vive l'Internationale ! Vive la Sociale ! »

Le défilé. — Dans l'interval, la Compagnie s'est écartée pour faire le tour de Grand-Place, avec une précision et une allure toutes militaires, elle marche au pas accéléré, au son du magnifique défilé de Wetzig, dit de la *Garde Républicaine*, que la « Grande Harmonie exécute d'une façon magistrale.

Après une halte devant le Perron de Grand-Place et rentrer à son hôtel, un grand nombre de citoyens saluent le drapeau tricolore, en agitant leurs chapeaux et en criant « Vive la France ! »

Un nouvel incident. — Le cortège avait à peine disparu pour commencer son itinéraire par la rue Neuve, que M. Henri Deschamps, suivant la Grande-Place pour se diriger vers la rue de la Gare, fut entouré et serré de près par un groupe de socialistes.

Tous à l'envi se mettent à le huer, en criant : « A bas Deschamps ! En avant l'Internationale ! »

Un autre tour, nous félicitons de tout cœur la vaillante société, aujourd'hui classée parmi les toutes premières de la France, et nous nous écrions : « Vive le Choral Nadaud ! »

Le Cateau, 22 mai. — L'Union des Trompettes a obtenu le premier prix de sonneries individuelles, le premier prix d'exécution à l'unanimité, avec félicitations du jury.

Un diplôme d'honneur spécial a été remis au chef, pour sa direction et pour composition.

Le Cateau, 22 mai. — L'Union des Trompettes a obtenu le premier prix d'honneur.

Il a battu les sociétés de Guise, Abscon, Maubeuge. Grand enthousiasme.

Nous félicitons chaleureusement l'Union des Trompettes, de ce magnifique succès.

La fête des Sapeurs-Pompiers, dite de Saint-Martin, a célébré, comme chaque année, le jour de la Pentecôte.

La journée de samedi. — Dès la matinée de samedi, on procède à la décoration des abords de l'Hôtel, en plantant à l'entrée de la large rue qui y conduit, deux mâts vénitiens, ornés d'un trophée de drapeaux tricolores, et surmontés d'une oriflamme.

Sur chacun de ces mâts était appliquée un cartouche aux armes de la ville.

La cour de l'Hôtel était décorée dans le même style, et des drapeaux flottaient au-dessus de la porte qui mène à la salle des fêtes.

Pendant toute la soirée, des salves d'artillerie ont été tirées. Elles reprenaient, le dimanche, dès le lever du jour.

Avant la revue. — Il est à peine onze heures, que déjà nos braves pompiers arrivent en armes au ren-

des-vous des divers quartiers de la ville. Bientôt la musique municipale la *Grande Harmonie* se met en route, fendant les rangs pressés des spectateurs, et des sous-inspecteurs Dervaux et Prouvost content à grand-peine.

A onze heures trente-cinq, la Compagnie, qui s'est rangée en bataille dans la cour de l'Hôtel, se met en mouvement pour venir se masser devant la Bourse. La *Grande Harmonie* la précède.

M. le lieutenant-trésorier Jossion, l'épée au clair, et M. Delattre, médecin-major, se détachent pour aller chercher les autorités à la mairie.

La revue. — A onze heures cinquante-cinq, M. Henri Carrette, maire, accompagné de MM. Olivier Brasseur et Adolphe Desry, adjoints, descend du Perron de l'Hôtel-de-Ville, avec son escorte. Au moment de se rendre à l'entrée de la rue de la République, il est reçu par M. le capitaine-commandant Hubert. Les tambours battent, les clairons sonnent, et la Grande Harmonie, sous la haute direction de son chef M. J. Kozul, attaque la *Marschaise* avec l'ensemble et la puissance d'exécution que l'on connaît. Le petit canon des Pompiers joint sa note sonore à ce concert, et reprend ses sauteries qu'il ne cessera de renouveler jusque bien avant dans la soirée.

On entend dans diverses parties de la foule de nouveaux cris de « Vive le drapeau ! Vive le drapeau ! » En même temps plusieurs quatuors passent par derrière rasant agitant bruyamment leurs rangs « pour les grévistes de chez Motte et Bourgeois, victimes du patronal. »

Après l'heure courte passent dans les rangs de la Compagnie, où l'on remarque à la place d'honneur une quinzaine de vétérans, coiffés de l'antique bicorne, et l'épée au côté.

La revue terminée, le maire félicite en quelques mots le commandant de la belle tenue de ses hommes ; puis les autorités retournent au Perron de la Mairie pour le défilé.

Le menu, admirablement servi, était composé comme suit : POTAGE TAPIOCA ; TÊTE DE VEAU, SAUCE MAYONNAISE ; BOUILLON DE VOLAILLE, CAROTTES ET ÉPÉVEUX ; GONDOLINI ; VEAU, SALADE ; BEURRE, FROMAGES HOLLANDAIS ET GRUYÈRE ; DESSERTS VARIÉS ; CAFÉ, COGNAC ET GENIÈVRE.

A l'heure des toasts, M. Hubert se lève et propose de chanter un vif en l'honneur de l'Administration municipale.

M. Branganq, adjoint, répond à ce vif par les paroles suivantes : « Je ne m'attendais pas, Messieurs, à devoir prononcer une allocution, en l'absence de M. le Maire. Je vous remercie au nom de la municipalité, de tout ce que vous venez de lui porter. Je crois me faire l'interprète de la ville de Roubaix, en vous félicitant d'intervenir dans vos fêtes, et de vous associer à l'œuvre de bienfaisance que vous faites, rigoureusement (sic), et si le temps me le permet, c'est de rigueur, car pour les pompiers il faut de l'air. »

« Je propose un vif en l'honneur de votre brave commandant. »

« Disons par parenthèse, que l'orage, qui a éclaté dans l'après-midi, était alors dans toute sa violence, et qu'il a empêché la *Grande Harmonie* de se rendre au festival. »

« Tout le monde se lève et acclame le commandant, qui répond par le discours ci-dessous, que nous transcrivons textuellement :

« Messieurs, interprètes du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Roubaix, Messieurs les adjoints, Messieurs les conseillers municipaux, pour la sollicitude que vous nous témoignez, pour les améliorations que vous avez accordées dans l'intérêt du service des secours dans les incendies, et avoir bien voulu par votre présence honorer notre banquet de famille, ce qui est pour nous une preuve de votre sympathie et un encouragement. »

« Nous espérons aussi obtenir les réformes sollicitées par vos honorables collègues. »

« Officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, nous sommes tous confiants dans votre bienveillance, mesurs, et pour nous prouver votre gratitude nous continuerons avec vous à remplir notre tâche avec abnégation et intrépidité, pour le bonheur d'autrui, et à seule fin de mériter la continuation de vos bienveillants encouragements. »

« Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Cateau, président, à M. Kozul, directeur, ainsi qu'à tous ces Messieurs les honorables membres de la commission de la doune et de précieux soutiens ; Messieurs, notre sympathie et notre parfaite considération vous sont déjà depuis longtemps témoignées. »

« Nos remerciements à messieurs les représentants de l'autorité, de la presse et à nos chers frères d'armes, qui nous ont permis de nous faire le plaisir d'assister à notre banquet et fête annuels. »

« Adressons nos sincères félicitations à M. Vanacker, lieutenant-ingénieur au capital Bécue, ayant obtenu des récompenses pour ses belles actions dans les incendies, pendant de nombreuses années de service. »

« Ayons tous la santé de l'autorité, à celle de tous ces messieurs, nos invités. »

« Je propose un chaleureux vif en leur honneur. »

« Un nouveau vif, chaleureusement enlevé, eût été la suite de ces remerciements, si l'orage n'avait interrompu, jusqu'à la fin du banquet, il est huit heures lorsque le président lève la séance, pour permettre de débayer la salle, assez à temps pour le dîner de famille, qui doit commencer une heure plus tard. Ce bal, où l'on se retire en cessant de régner se termine à une heure avancée de la nuit. »

La deuxième journée du concours hippique. — Dimanche, à six heures dans l'après-midi, à la piste de Barbière, la deuxième série d'épreuves du concours organisé par le Club Hippique pour l'année 1893. Elle ne s'est animée en rien à la première, comme l'année dernière, et comme elle se terminait à une heure avancée de la nuit.

Elle en a différé néanmoins sous le rapport du temps. Si le dimanche précédent l'on avait recherché l'ombre pour se garantir des insolations, on a, cette fois, recherché un abri contre la pluie.

Après une forte averse, vers une heure et demie, le temps s'était un peu éclairci, mais des nuages menaçants restaient au-dessus de tous côtés à l'horizon. Le temps resta relativement beau jusqu'à quatre heures et demie ; mais c'est au milieu des éclairs et des coups de tonnerre que se sont terminés les épreuves de cette deuxième journée du concours. Elles ont été interrompues à la fin de la matinée.

L'assistance était très nombreuse et des mieux composées. Nous y avons remarqué plusieurs officiers dont quelques-uns ont remplis les fonctions de commissaires.

Dans la tribune du jury, avaient pris place le général Bidal, M. H. Bossut, président, et MM. Mayeur, De Vabroger et D. Dant.

Le programme comprenait quatre catégories. Le premier était celui des chevaux de selle, au galop, avec sauts d'obstacles pour gentlemen et été claudeamment disputé et les quatre premiers concurrents qui avaient fourni une course irréprochable ont été classés d'après la durée de l'épreuve.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le menu, admirablement servi, était composé comme suit : POTAGE TAPIOCA ; TÊTE DE VEAU, SAUCE MAYONNAISE ; BOUILLON DE VOLAILLE, CAROTTES ET ÉPÉVEUX ; GONDOLINI ; VEAU, SALADE ; BEURRE, FROMAGES HOLLANDAIS ET GRUYÈRE ; DESSERTS VARIÉS ; CAFÉ, COGNAC ET GENIÈVRE.

A l'heure des toasts, M. Hubert se lève et propose de chanter un vif en l'honneur de l'Administration municipale.

M. Branganq, adjoint, répond à ce vif par les paroles suivantes : « Je ne m'attendais pas, Messieurs, à devoir prononcer une allocution, en l'absence de M. le Maire. Je vous remercie au nom de la municipalité, de tout ce que vous venez de lui porter. Je crois me faire l'interprète de la ville de Roubaix, en vous félicitant d'intervenir dans vos fêtes, et de vous associer à l'œuvre de bienfaisance que vous faites, rigoureusement (sic), et si le temps me le permet, c'est de rigueur, car pour les pompiers il faut de l'air. »

« Je propose un vif en l'honneur de votre brave commandant. »

« Disons par parenthèse, que l'orage, qui a éclaté dans l'après-midi, était alors dans toute sa violence, et qu'il a empêché la *Grande Harmonie* de se rendre au festival. »

« Tout le monde se lève et acclame le commandant, qui répond par le discours ci-dessous, que nous transcrivons textuellement :

« Messieurs, interprètes du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Roubaix, Messieurs les adjoints, Messieurs les conseillers municipaux, pour la sollicitude que vous nous témoignez, pour les améliorations que vous avez accordées dans l'intérêt du service des secours dans les incendies, et avoir bien voulu par votre présence honorer notre banquet de famille, ce qui est pour nous une preuve de votre sympathie et un encouragement. »

« Nous espérons aussi obtenir les réformes sollicitées par vos honorables collègues. »

« Officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs, nous sommes tous confiants dans votre bienveillance, mesurs, et pour nous prouver votre gratitude nous continuerons avec vous à remplir notre tâche avec abnégation et intrépidité, pour le bonheur d'autrui, et à seule fin de mériter la continuation de vos bienveillants encouragements. »

« Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Cateau, président, à M. Kozul, directeur, ainsi qu'à tous ces Messieurs les honorables membres de la commission de la doune et de précieux soutiens ; Messieurs, notre sympathie et notre parfaite considération vous sont déjà depuis longtemps témoignées. »

« Nos remerciements à messieurs les représentants de l'autorité, de la presse et à nos chers frères d'armes, qui nous ont permis de nous faire le plaisir d'assister à notre banquet et fête annuels. »

« Adressons nos sincères félicitations à M. Vanacker, lieutenant-ingénieur au capital Bécue, ayant obtenu des récompenses pour ses belles actions dans les incendies, pendant de nombreuses années de service. »

« Ayons tous la santé de l'autorité, à celle de tous ces messieurs, nos invités. »

« Je propose un chaleureux vif en leur honneur. »

« Un nouveau vif, chaleureusement enlevé, eût été la suite de ces remerciements, si l'orage n'avait interrompu, jusqu'à la fin du banquet, il est huit heures lorsque le président lève la séance, pour permettre de débayer la salle, assez à temps pour le dîner de famille, qui doit commencer une heure plus tard. Ce bal, où l'on se retire en cessant de régner se termine à une heure avancée de la nuit. »

La deuxième journée du concours hippique. — Dimanche, à six heures dans l'après-midi, à la piste de Barbière, la deuxième série d'épreuves du concours organisé par le Club Hippique pour l'année 1893. Elle ne s'est animée en rien à la première, comme l'année dernière, et comme elle se terminait à une heure avancée de la nuit.

Elle en a différé néanmoins sous le rapport du temps. Si le dimanche précédent l'on avait recherché l'ombre pour se garantir des insolations, on a, cette fois, recherché un abri contre la pluie.

Après une forte averse, vers une heure et demie, le temps s'était un peu éclairci, mais des nuages menaçants restaient au-dessus de tous côtés à l'horizon. Le temps resta relativement beau jusqu'à quatre heures et demie ; mais c'est au milieu des éclairs et des coups de tonnerre que se sont terminés les épreuves de cette deuxième journée du concours. Elles ont été interrompues à la fin de la matinée.

L'assistance était très nombreuse et des mieux composées. Nous y avons remarqué plusieurs officiers dont quelques-uns ont remplis les fonctions de commissaires.

Dans la tribune du jury, avaient pris place le général Bidal, M. H. Bossut, président, et MM. Mayeur, De Vabroger et D. Dant.

Le programme comprenait quatre catégories. Le premier était celui des chevaux de selle, au galop, avec sauts d'obstacles pour gentlemen et été claudeamment disputé et les quatre premiers concurrents qui avaient fourni une course irréprochable ont été classés d'après la durée de l'épreuve.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche, ont fourni une course remarquable par l'ensemble et la correction : ils ont conquis le premier prix.

Le prix dit six seulement ont été engagés. My Old à M. Victor Fauville, et Black Bass, à M. G. Demouche,